

## Cachan

# Les parents se mobilisent pour sauver le foyer PTT

**L**A JOIE a été de courte durée pour les parents d'élèves, les salariés et les jeunes du foyer de Cachan, qui ont très vite repris la lutte contre la fermeture annoncée d'une partie de l'établissement scolaire. Le 6 mai dernier, le juge des référés au tribunal de Créteil a suspendu ce projet de la direction « dans l'attente d'une consultation préalable du comité d'entreprise ».

La direction avait en effet décidé, le 21 mars, de fermer le collège et une partie de l'internat de ce site privé, qui comprend également un lycée, pour cause de déficit financier. Une décision applicable dès la rentrée de septembre. Aujourd'hui, un grand rassemblement est annoncé, à 13 h 30 devant l'établissement, contre ce que beaucoup d'opposants au projet qualifient de « gâchis ».

## 250 élèves sur le carreau

« Après cette décision de justice, l'objectif était de relancer les inscriptions. Nombre de parents envisageaient d'envoyer leur enfant au foyer de Cachan, mais lorsqu'ils appelaient pour le faire, on leur répondait que c'était inutile, que le site allait fermer en septembre. Aujourd'hui, malgré la décision du juge, les parents se voient répondre la même chose. Si les jeunes ne peuvent pas venir, il est évident que l'établissement va fermer faute de classes », s'insurge un surveillant. Près de 250 élèves devront trouver un autre collège et 73 personnes seront licenciées (enseignants, personnels de la vie scolaire...).

Il y a quatre-vingt-dix ans, l'établissement avait été conçu pour accueillir



**CACHAN.** Le foyer, après avoir été menacé une première fois de fermeture, se retrouve de nouveau dans la tourmente. (LP/C.M.)

les orphelins du personnel des PTT, « l'ancêtre » de la Poste et de France Télécom. Au fil du temps, son recrutement s'est élargi pour se spécialiser dans l'accueil des jeunes les plus en difficulté, en situation d'échec scolaire dans les établissements dits classiques et qui saisisaient ici « une seconde chance ».

« Au foyer, les notes de mon fils s'étaient vraiment améliorées. Si l'établissement ferme, il sera scolarisé à Bagneux (Hauts-de-Seine), mais dans un collège qui ne met pas en avant le soutien pour les enfants les plus fragiles », déplore un père de famille. Autre parent, autre histoire. « Au début, au collège public, ça se

passait bien pour mon fils. Puis, il est devenu insolent et a commencé à perturber la classe. Ensuite, ce fut les renvois. Le collège voulait lui faire redoubler sa cinquième, mais il a été accepté en quatrième techno au foyer. Il est passé de 5 de moyenne à 12 et son comportement s'est amélioré. Aujourd'hui, il prend plaisir à aller à l'école, insiste une maman. Je n'ai entrepris aucune démarche pour l'inscrire ailleurs, le foyer ne doit pas fermer. »

Hier, les parents d'élèves, accompagnés d'un huissier, ont remis à la direction du foyer une soixantaine de demandes d'inscription et de réinscription. **CHRISTINE MATEUS**